CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022

TRAVAUX

REALISATION D'UNE PISTE D'ATHLETISME SUR LA PLAINE SPORTIVE DE LA GRANGETTE - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX – LOT 2 : SERRURERIES

Le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réalisation d'une piste d'athlétisme et de biathlon sur la plaine sportive de la Grangette à Thonon-les-Bains (missions de conception) a été confié à l'ATELIER CHANEAC ARCHITECTURE (73100 AIX-LES-BAINS) pour un montant de 12 246,85 euros HT.

Par délibération du 20 juin 2022, le Conseil Municipal autorisait Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de terrassement, VRD, aires sportives et parcours (lot 1) avec le groupement d'entreprises EMC/REVET SPORT pour un montant de 958 793,75 € HT (1 150 552,50 € TTC).

Le lot n° 2 a fait l'objet de deux relances après déclarations d'infructuosité. Suite à cette seconde déclaration, des modifications substantielles du contenu des prestations demandées et de certaines exigences techniques ont été effectuées.

À l'issue de la nouvelle consultation d'entreprises réalisée sur la base de ce cahier des charges modifié, la Commission d'appel d'offres, réunie le 20 octobre 2022, a donné un avis favorable à la conclusion du lot 2 « Serrureries » pour un montant de 86 985,00 € HT (104 382,00 € TTC) avec l'entreprise ESPACS (26390 HAUTERIVES).

Sur proposition de Monsieur LAHOTTE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de travaux du lot n° 2 avec l'entreprise suscitée.

– Fin du document –